

Le Spelc à votre service

- ⇒ Conditions de mise en œuvre des **obligations de service**.
Participez au mouvement intersyndical !
- ⇒ Le calendrier des mesures 2015 est paru : congés, mouvement de l'emploi, retraite, promotions...
Adressez-vous à votre responsable Spelc.

Compte personnel de formation

Avez-vous activé votre compte ?

www.moncompteformation.gouv.fr

Retraite progressive

**Les décrets sont parus :
contactez votre responsable Spelc.**

